



# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 11 DECEMBRE 2021

La séance est ouverte à 14H00, par M. Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme de la Réunion après constatation du quorum nécessaire de 32 voix. 13 clubs affiliés au Comité sont représentés, soit un total de 36 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts du Comité Régional.

### SONT PRESENTS LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

#### Sont présents :

- M. Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme
- Mme Karine DUDON, Vice-présidente Déléguée au Cyclisme Traditionnel, Présidente de la Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel
- M. Philippe DE COTTE, Vice-président Délégué à la Formation, Président de la Commission de Discipline
- M. Jean-Louis PARIS, Vice-président Délégué aux Sports de Nature
- M. Mikaël CASCADE, Secrétaire Général
- M. Thierry BERTHOMIEU, Président de la Commission Régionale BMX
- M. Raymond ORRE, Président de la Commission Régionale VTT DH Enduro
- Mme Véronique ALMAR, Secrétaire Adjointe

#### Sont Excusés :

- Dr Philippe DOINEAU, Médecin Fédéral Régional
- M. Michel BENARD, Délégué aux Manifestations et Organisations d'Épreuves Traditionnelles
- M. Anthony CHEFIARE, Équipe Technique Régionale

#### Autres personnes invitées :

- Mme AUTALE Anne, Présidente de la Commission piste (absente excusée)
- Grégory MAILLOT, Conseiller Technique Fédéral (absent excusé)

## ORDRE DU JOUR

- ❖ ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 30 JANVIER 2021
- ❖ BILAN SYNTHETIQUE
- ❖ INFORMATIONS FEDERALES
- ❖ PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022
- ❖ DESIGNATION DU DELEGUE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFC DE FEVRIER 2022
- ❖ ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR : REMPLACEMENT DES POSTES VACANTS
- ❖ VALIDATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU 5 FEVRIER 2022 SUR LE BILAN 2021
- ❖ QUESTIONS DIVERSES

#### Les clubs suivants sont représentés par leurs délégués :

CLUBS	Nombre de VOIX	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BCO	6	Thierry BERTHOMIEU	
CSSD	4	Youssef VEYRAT	Patricia VERDIN
ACPR	3		Jean-Louis PARIS
CCSL	3	André PELLEGRIN	
RIC	3	Thierry ABELLA	
VCSD	3	Tony MONTRouGE	
CCB	3	Sylvain MORAU	Régis LAUGIER
TCSP	2		Stéphane DERFLA
PPA	2		Dany GONNEAU
UCT	2	Jean Marie FURCY	
CCPI	2	Olivier SORRES	
VCO	2	Karine DUDON	
CCNR	1	Romain VICTOIRE	Eddy GOULJAR
<b>TOTAL CLUBS</b>	<b>TOTAL VOIX</b>		
13	36		

A noter la présence d'un nouveau club le VSP représenté par Monsieur HENRIETTE Mickaël

## **ASSISTE A L'ASSEMBLEE GENERALE :**

Mr Christophe COINDEVEL, intervenant régional de l'association « colosse aux pieds d'argile ».

Avant d'aborder le point n°1 de l'ordre du jour, l'assemblée générale accueille Mr Christophe COINDEVEL, intervenant régional de l'association « Colosse aux pieds d'argile ». Pour rappel, le comité régional de cyclisme a acté son adhésion à l'association lors de la réunion du comité directeur du 23 septembre 2021.

Monsieur COINDEVEL fait une présentation de l'association à l'assemblée générale et présente ses missions auprès des associations, notamment la formation des professionnels et dirigeants sportifs sur le problème de la violence sexuelle dans le sport. Cette association, reconnue d'utilité publique depuis 2020, propose des journées de sensibilisation, de prévention, de formation aux problèmes de violence dans le sport : violences sexuelles, propos racistes et discriminatoires, harcèlement moral, ... Elle propose également un accompagnement et une aide aux victimes de ces violences.

Le comité régional de cyclisme de La Réunion fait partie des 5 premiers comités et ligues à adhérer à l'association.

Après l'intervention de Mr COINDEVEL, le Président procède à la signature officielle de l'adhésion du comité régional à l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

## **ADOPTION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 30 JANVIER 2021**

Le Président le soumet au vote et celui-ci est adopté à l'unanimité.

## **BILAN SYNTHETIQUE**

Le Président, Mr Stéphane HENAFF fait un bilan de l'année 2021, marquée comme l'année précédente par la situation sanitaire liée à la crise Covid. Année 2021 faite de beaucoup d'incertitudes quant à l'organisation des manifestations et le respect du calendrier initial. Cependant, grâce aux efforts des clubs organisateurs et de la participation active du comité, 60% des épreuves prévues au calendrier ont pu être organisées, le VTT DH et XC étant plus impactés par la crise.

Une année 2021, donc, plutôt mitigée, avec également une participation moindre de nos licenciés aux divers championnats de France.

Le comité régional a connu une nouvelle diminution du nombre de ses licenciés, passant de 1442 (2019) à 1254 (2021).

Concernant la situation économique du comité, situation impactée bien évidemment par la crise sanitaire, le Président précise que des mesures ont été prises pour réduire les charges en mettant le personnel au chômage partiel et en sollicitant les aides nationales. Une stabilisation de la trésorerie a été maintenue grâce aux aides des collectivités et de l'A.N.S. Le Président profite pour rappeler à l'assemblée générale que le comité de La Réunion est celui le plus doté en subventions ANS des comités régionaux de la FFC.

Une action forte de cette année 2021 a été l'embauche de notre cadre technique fédéral, Grégory MAILLOT, dont le statut devrait évoluer bientôt en Manager Technique Territorial pour 2022. Cette embauche, outre les nombreuses actions mises en place avec l'ETR, permettra un véritable développement de nos programmes sportifs pour accompagner nos licenciés le plus loin possible.

Une modernisation administrative du comité est en cours. Cette modernisation devra intégrer bien évidemment un changement de modèle d'organisation qui prendra en compte les moyens humains disponibles au comité et la mise en œuvre du plan de relance de la FFC. Il va de soi qu'un gros travail de dématérialisation de l'ensemble des procédures ainsi qu'une requalification des tâches auprès du personnel devront être entrepris.

Les axes de développement pour 2022 intègrent l'accès au haut niveau, la labellisation des écoles de vélo, le cyclisme au féminin, la pratique loisir, la multiplication des perspectives pour les jeunes, le développement des actions Savoir Rouler à Vélo. Un projet de station VTT labellisée est en cours, le souhait de nouvelles épreuves en cyclisme traditionnel et VVT, des échanges avec nos amis des outremer avec l'organisation du championnat de France des comités ultramarins à La Réunion au mois de juin, sont autant de projets à mener à terme. L'ETR a proposé également pour 2022 un programme d'actions bien copieux.

Le Président rappelle également la nécessité pour le comité de s'appuyer sur des personnes véritablement engagées, compte tenu des enjeux importants pour le développement de nos disciplines. Outre les axes de développement menés avec les vice-présidents et le lien permanent avec la FFC sur la communication et la diffusion des informations, il est primordial que le comité retrouve un trésorier dont la charge s'établira autour du suivi comptable et de l'établissement des prévisions ainsi que du suivi analytique des actions.

## **INFORMATIONS FEDERALES**

Le programme de remise financière sur le renouvellement de licence ne sera pas appliqué par la FFC, cette dernière connaissant également les impacts économiques dus à la crise sanitaire.

Le comité régional bénéficie pour 2021 et 2022 d'un avoir sur les assurances. Une convention sera mise en place pour réaffecter cette somme aux organisateurs œuvrant dans la relance de notre discipline.

Des possibles augmentations des subventions ANS pourraient être annoncées dans le cadre d'embauche et du Savoir Rouler à Vélo.

## **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Un budget prévisionnel en légère hausse qui présente un total de 537 400 euros. Avec une partie affectée à l'ETR d'un montant de 40 000 euros sous réserve des subventions et des prestations rémunérées proposées par l'ETR.

## DESIGNATION DU DELEGUE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFC DE FEVRIER 2022

Compte tenu de la diminution du nombre de nos licenciés, notre comité régional dispose d'une voix (au lieu de 2 pour 2021) pour l'assemblée générale de la FFC. Cette voix sera portée par le délégué qui doit être élu par notre assemblée. Mikaël CASCADE et Véronique ALMAR sont désignés scrutateurs. 2 candidats se déclarent à cette élection : Monsieur Jean Louis PARIS et Monsieur Raymond ORRE.

Les résultats du vote par l'assemblée générale donnent les résultats suivants :

- **Monsieur Jean Louis PARIS : 10 voix**
- **Monsieur Raymond ORRE : 23 voix**
- **Votes blancs : 3**

Monsieur Raymond ORRE est donc le délégué du comité régional de cyclisme de La Réunion lors de l'Assemblée Générale de la FFC du 27 février 2022. Monsieur Jean Louis PARIS est son suppléant.

## ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR : REMPLACEMENT DES POSTES VACANTS

Conformément aux statuts du Comité Régional de Cyclisme, il est procédé à l'élection des membres du Comité Directeur aux postes vacants pour la mandature 2021-2024.

Suivant la réglementation fédérale en vigueur, il s'agit d'un scrutin plurinominal majoritaire à 1 tour. La densité votative des 13 clubs présents est de 36 voix.

2 postes sont à pourvoir au sein du comité directeur dans le collège général et 1 poste dans le collège loisir. Messieurs SAUVOUREL Eric et CELESTE Anthony se déclarent candidats dans le collège général. Ils obtiennent respectivement 34 voix et 31 voix lors du vote des membres de l'assemblée. Ils sont donc les nouveaux membres du comité directeur du comité régional. Le Président leur souhaite la bienvenue.

Les résultats sont les suivants :

Collège GENERAL	2 Sièges à pourvoir	Voix	Résultat
SAUVOUREL	Eric	34	Elu
CELESTE	Anthony	31	Elu

**Les résultats sont proclamés devant l'assemblée générale.**

Il n'y a pas de candidat pour le collège loisir pour lequel un poste est vacant. Un nouvel appel à candidature sera fait pour la prochaine assemblée générale électorale.

## VALIDATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU 5 FEVRIER 2022 SUR LE BILAN 2021

La date de la prochaine assemblée générale du comité sur le bilan 2021 est validée au 5 février 2022.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur André PELLEGRIN, Président du CCCL, prend la parole pour regretter qu'en 2021, aucun contrôle anti-dopage n'ait été réalisé sur nos organisations, toutes disciplines confondues. Il considère que c'est une situation dramatique et que le dopage est devenu au sein de notre comité un « non-sujet ». Monsieur PELLEGRIN constate ainsi que dans le cyclisme à La Réunion, il n'existe plus « la peur du gendarme » et que l'on prend des risques à continuer à ne plus avoir de contrôles. Pour information, il cite le département de La Guadeloupe qui a organisé une trentaine de contrôles anti-dopage et déplore qu'à la Réunion aucune action n'ait été entreprise dans ce domaine.

Monsieur Philippe DE COTTE, pour répondre, met en avant peut-être le peu d'activités lié à la crise covid. Il informe également l'assemblée générale que la DRAJES n'est plus la structure responsable de l'organisation des contrôles anti-dopage, et que ces derniers, maintenant, relèvent de l'agence française de lutte contre le dopage. Monsieur DE COTTE ajoute également qu'il s'est renseigné sur la mise en place de ces contrôles mais que, manifestement, les réponses apportées font état d'un flou relativement inquiétant. Pour terminer, il informe l'assemblée que Christophe BASSONS, ancien cycliste professionnel, fera très prochainement une intervention au CROS, sur le thème du dopage. Des réponses plus précises pourront ainsi être apportées sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Stéphane HENAFF remercie l'ensemble des membres de l'assemblée de leur participation, et lève la séance à 16h30.



Le Président  
Stéphane HENAFF

Le Scrutateur 1  
Véronique ALMAR

Le secrétaire Général  
Mikaël CASCADE

Le Scrutateur 2  
Mikaël CASCADE